Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	8ème
Nom de site		**Numéro**	T35918
Adresse du site	127, rue du Faubourg Saint Honoré	**Hauteur**	R+7 (25.70m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 2 antennes existantes entrelacées intégrés dans un tube par 2 antennes intégrées dans 2 tubes.		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2023**
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**16/03/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**16/04/2026**

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500MHz).		
Détail du projet	Remplacement des 2 antennes existantes 3G/4G/5G intégrées dans un tube par 2 nouvelles antennes (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage du 2100MHz 4G/5G et ajout du 3500MHz en 5G dans 2 tubes, orientées vers les azimuts 100° et 320°.		
Distance des ouvrants	Supérieure à 5m des antennes (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**3G/4G/5G (2100): 100°< 5V/m - 320°<5V/m** **5G (3500): 100°< 4V/m - 320° <4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	29.34m pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 2 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et orientables intégrées dans 2 tubes
Zone technique	Les armoires techniques seront positionnées à l'intérieur du bâtiment, afin de diminuer les impacts visuels.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

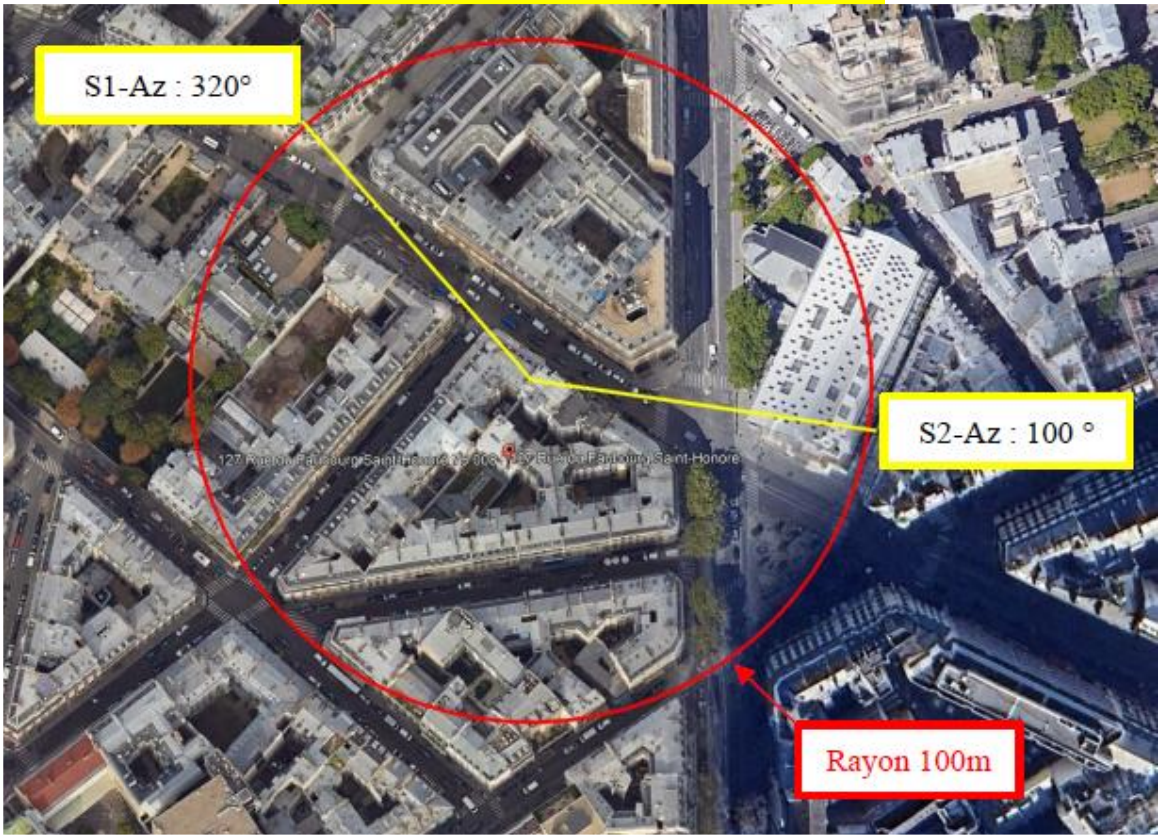

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes

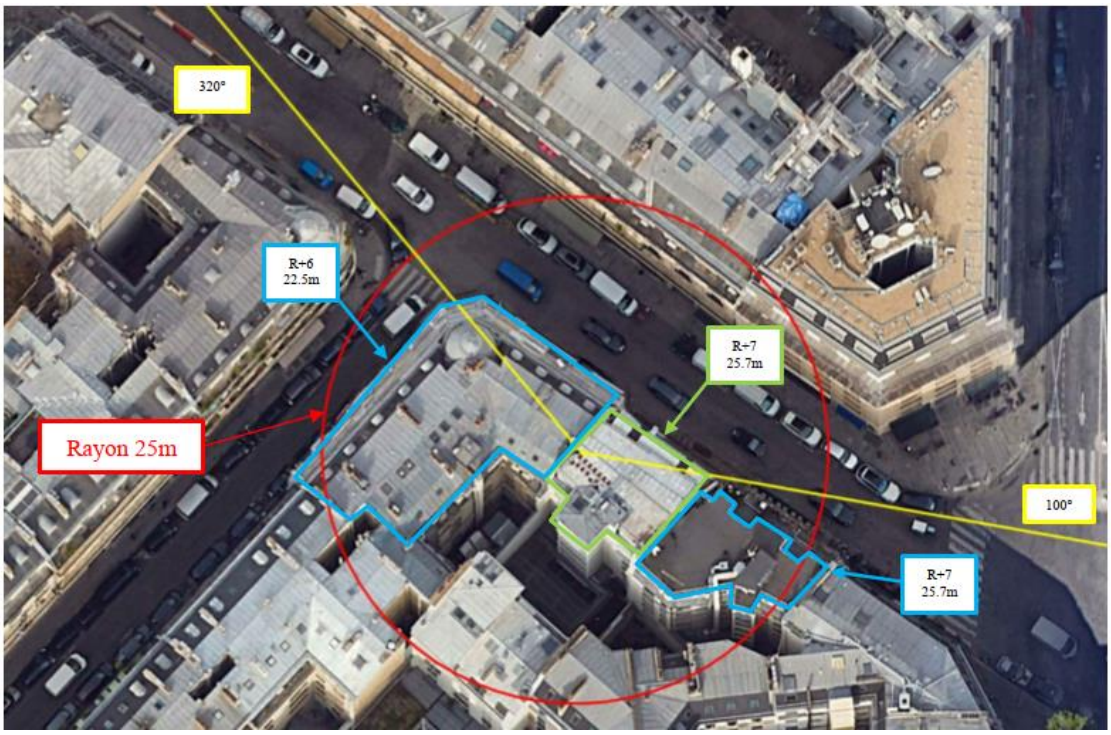

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 127 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORÉ 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	*Azimut 100°*
Niveau Maximal	*entre 4 et 5 V/m*	*entre 4 et 5 V/m*
Hauteur	*22.5 m*	*25.5 m*
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 320°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

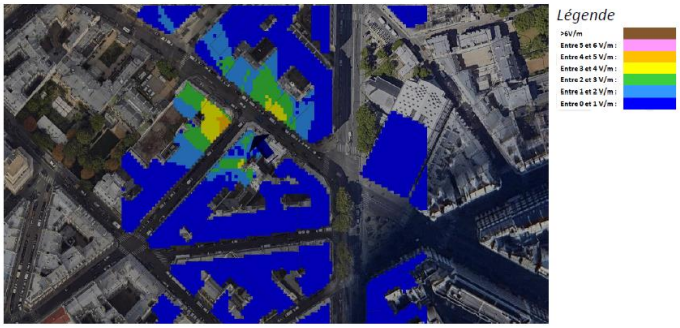

b. *Azimut 100°*

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

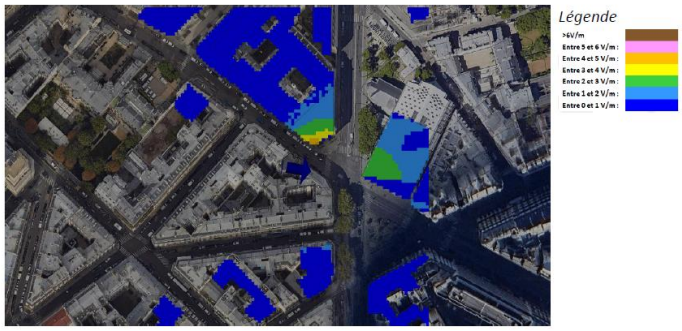

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 127 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORÉ 75008 PARIS--8E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 320°	*Azimut 100°*
Niveau Maximal	*entre 3 et 4 V/m*	*entre 3 et 4 V/m*
Hauteur	*25.5 m*	*25.5 m*
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. *Azimut 320°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

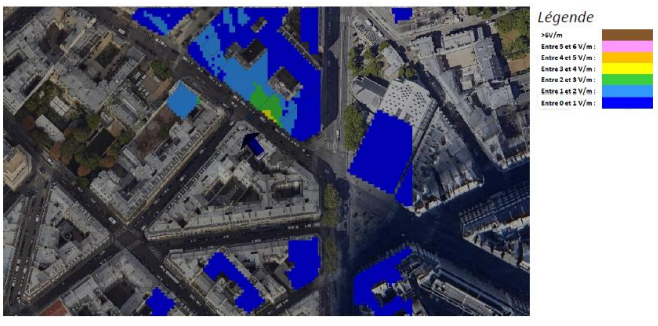

b. *Azimut 100°*

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 100°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

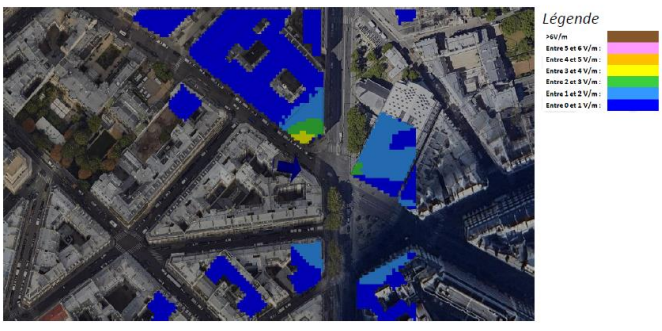

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 320° :

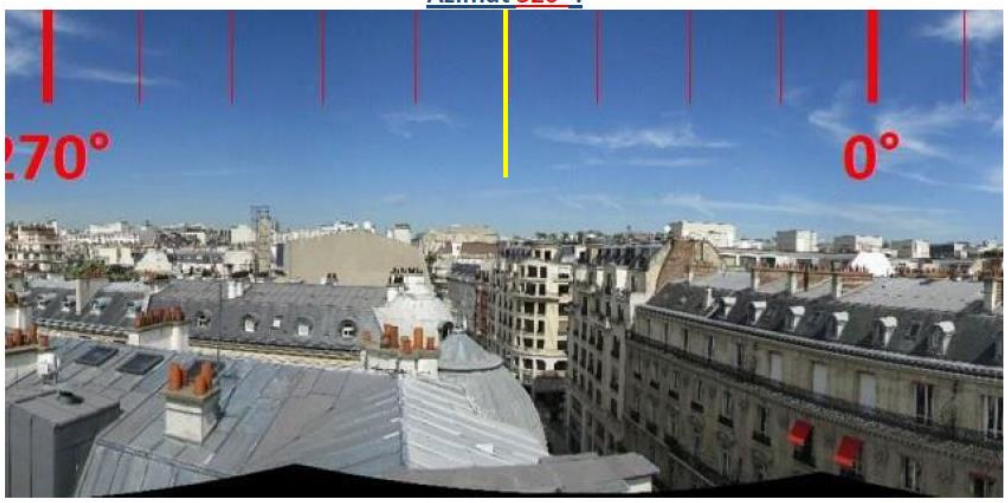

Azimut 100° :

